



# SURFACIER

Membre de l'A.F.T.A.

**THERMOLAACIER®**  
Protection et Thermolaquage de l'acier

S'engage à informer les professionnels tels que : architectes, économistes, métalliers, serruriers, donneurs d'ordre, des possibilités et des procédés les mieux adaptés pour l'exécution de protections anticorrosion, de traitements de surface et de thermolaquage sur les ouvrages en acier.

Forne des équipements techniques dont elle dispose, elle s'engage à respecter les différentes réglementations (OCTG - Fascicule N° 56 : "Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion"), certifications (systèmes certifiés AOCPA) et normalisations (procédés issus de la norme NFP 24 351).

En accord avec le bureau de contrôle qui valide régulièrement ses installations et ses "process", elle est en mesure de justifier (sur demande) des garanties globales ou au cas par cas, que son assureur peut accorder suivant le procédé anticorrosion, la conception, la réalisation et la destination des ouvrages.

Elle s'engage également à respecter les accords pris au sein de l'A.F.T.A. et à participer à ses travaux de recherche et de valorisation.

Pour la Société SURFACIER  
Monsieur Luc MARTIN

Le Président de l'A.F.T.A. autorise la Société SURFACIER  
à exploiter la marque THERMOLAACIER® sous le N° A.T. 0817 en 2012



Association Française des Thermolaqueurs Acier

Tél. : 01 47 17 64 34 - Fax : 01 47 17 61 05 - [affathermolacier@wanadoo.fr](mailto:affathermolacier@wanadoo.fr) - [www.afa-thermolacier.fr](http://www.afa-thermolacier.fr)